#### **DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE**

## **COMMUNAUTE URBAINE** CREUSOT MONTCEAU

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

# **RAPPORT N° VII-5** 21SGADL0154

## **SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Nombre de conseillers en exercice :

Nombre de conseillers présents :

Date de convocation : 25 juin 2021

Date d'affichage : 2 juillet 2021

# **OBJET:**

Fourniture de matériels et de matériaux pour les travaux de bâtiments de la CUCM -Autorisation préalable de signature d'accords-cadres à bons de commande sur appel d'offres ouvert

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 70

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 70

Nombre de Conseillers ayant voté contre: 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus: 0

#### Nombre de Conseillers :

ayant donné pouvoir : 13

n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 01 juillet à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Centre Technique Sud - 4 Boulevard Sainte-Barbe ZI La Saule - 71230 Saint-Vallier, sous la présidence de M. David MARTI, président

## **ETAIENT PRESENTS:**

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHET

#### **VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Gilbert COULON -M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Amélie GHULAM NABI - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Didier LAUBERAT - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI -Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE -**CONSEILLERS** 

# **ETAIENT ABSENTS & EXCUSES:**

M. Thierry BUISSON

Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)

M. LANDRE (pouvoir à Mme Marie MORAND)

M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Monique LODDO) Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)

Mme REYES (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)

Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)

Mme LEBEAU (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHET) Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)

M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

M. COMMEAÜ (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)

Mme LE DAIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)

M. DAUMAS (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)

M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Daniel MEUNIÉR)

#### **SECRETAIRE DE SEANCE:**

M. Didier LAUBERAT



Vu les articles L 2124-2, L 2125-1-1°, R 2124-2-1°, R 2161-2 à R 2161-5, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la commande publique relatifs à la passation des accords-cadres à bons de commande sur appel d'offres ouvert,

# Le rapporteur expose :

« Les contrats de fourniture de matériels et matériaux pour les travaux de bâtiments de la CUCM étant arrivés à échéance, il convient donc de lancer une consultation en vue de la conclusion de nouveaux accords-cadres à bons de commande avec minimum et sans maximum. Ces nouveaux accords-cadres prendront effet à compter du 01/01/2022.

L'allotissement et les montants minimums annuels sont les suivants :

Lots	Montants minimums annuels
Lot 1 : Quincaillerie	1000 €
Lot 2 : Electricité	5000 €
Lot 3 : Plomberie	2000 €
Lot 4 : Produits de bâtiment	3000 €

Passés pour une période initiale d'un an, les accords-cadres pourront être reconduits pour les années 2023, 2024 et 2025.

Il est donc demandé au conseil communautaire d'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de commande publique, à signer les contrats à conclure avec les entreprises qui auront été retenues par la Commission d'Appel d'Offres réunie à cet effet.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

# LE CONSEIL, Après en avoir débattu, Après en avoir délibéré, DECIDE

- D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation, à signer les accords-cadres à bons de commande précités à conclure avec les prestataires qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres ;
- D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits correspondants.

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 2 juillet 2021 et publié, affiché ou notifié le 2 juillet 2021 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD